





## GYM' VITALITÉ NEUVILLOISE

11 AVENUE GAMBETTA

69250 NEUVILLE SUR SAONE

Site web : <http://gym-volontaire-neuville.weebly.com>

e-mail : [gymvolontaire-069021@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-069021@epgv.fr)

### MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES (incluant 35,50 € de licence et d'assurance obligatoire)

Tickets nominatifs - 33 cours au choix dans la saison	<b>160,00€</b>
Tickets couple – 2 x 33 cours au choix dans la saison	<b>310,00€</b>
Adulte de moins de 70 ans – Pass-Liberté (=nombre de cours illimité*)	<b>235,00€</b>
Sénior de 70 à 74 ans – Pass-Liberté (= nombre de cours illimité *)	<b>200,00€</b>
Sénior de 75 ans et plus – Pass-Liberté (= nombre de cours illimité*)	<b>180,00€</b>
Jeune de 25 ans et moins ( né(e) après le 01/09/2000) - Pass-Liberté (= nombre de cours illimité*)	<b>160,00€</b>
Couple (mariés ou pacsés) - Pass-Liberté (= nombre de cours illimité*)	<b>450,00€</b>

\*le nombre de cours pourra être limité du fait de la jauge en vigueur dans la salle Margerand B

NB : Pour les inscriptions en cours de saison sportive, les tarifs seront recalculés après les congés de fin d'année 2025 et les congés de printemps 2026.

### CALENDRIER DES COURS POUR LA SAISON 2025-2026 :

Les cours se déroulent sur 33 semaines, interrompues par les congés scolaires de l'Académie de Lyon (zone A)

	Date d'ouverture de la saison :	Lundi 15/09/2025		
Vacances de Toussaint	Dernier cours :	Vendredi 17/10/2025	Reprise des cours :	Lundi 03/11/2025
Vacances de Noël	Dernier cours :	Vendredi 19/12/2025	Reprise des cours :	Lundi 05/01/2026
Vacances d'Hiver	Dernier cours :	Vendredi 06/02/2026	Reprise des cours :	Lundi 23/02/2026
Vacances de Printemps	Dernier cours :	Vendredi 03/04/2026	Reprise des cours :	Lundi 20/04/2026
	Date de clôture de la saison :	Vendredi 26/06/2026		

### Usages et bonnes pratiques à respecter (Extrait du Règlement Intérieur de l'association)

Lors de chaque cours auquel il (elle) participe, le (la) licencié(e) doit :

- ❖ être en possession de sa carte "Pass-Liberté » ou de son ticket nominatif (ou de couple) à présenter ou à remettre à l'animatrice (animateur).
- ❖ se présenter à l'heure à la séance et y demeurer jusqu'à la fin.
- ❖ retirer ses chaussures de ville, revêtir une tenue de gym et se mettre en chaussures de gym ou pieds nus, avant d'accéder à la salle.
- ❖ respecter les accessoires utilisés lors des séances et les ranger à l'issue du cours, avec soin et à leur place.
- ❖ réserver le meilleur accueil à l'animateur ou à l'animatrice et accepter de découvrir et d'effectuer toute nouvelle pratique gymnique que celui-ci (ou celle-ci) propose (sauf contre-indication médicale signalée par l'adhérent(e) à l'animatrice ou à l'animateur).

**IMPORTANT : chaque adhérent(e) doit avoir à l'esprit d'appartenir à une association dont les dirigeants sont des bénévoles ; en conséquence, il(elle) se comporte comme une personne faisant partie d'un collectif et non comme le client d'une entreprise commerciale ou le « consommateur » d'un service marchand.**

### CONTACTS :

-Président : Michel Bitouzé – 06 47 20 24 98 (joignable tous les jours)

-Trésorière : Andrée Manguelin – 07 50 92 66 71 (joignable du lundi au vendredi, de 9h à 20h )